



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ETABLISSEMENT DE FORMATION :

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

LIVRET DE FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est dispensée par des établissements publics ou privés ayant satisfait aux obligations mentionnées aux articles L. 451-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles.

Le présent livret comprend :

- I - L'identité du candidat.
- II - L'organisation des domaines de formation.
- III – L'allègement et /ou validation des domaines de formation
- IV°-L'évaluation du parcours de formation.
- V L'appréciation générale par le responsable de la formation

Ce document qui suit le stagiaire dans toute sa formation, est destiné au président du jury d'examen sous couvert du directeur de l'établissement de formation.

Les notes portées sur le présent livret ne sont définitives qu'après validation par le jury.

Dans l'hypothèse où, le dossier de formation n'est pas transmis ou est incomplet, le jury ne pourra se prononcer sur la candidature du candidat.

La formation au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est prévue par les articles D451-88 à D451-93 du code de l'action sociale et des familles et organisée par l'arrêté du 1^{er} septembre 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

I - IDENTITÉ DU CANDIDAT

PHOTO

Nom patronymique du candidat :

Nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le : à

Adresse actuelle :

N° et rue :

Code postal : Ville :

Niveau scolaire :

Derniers Diplômes ou titres obtenus (année d'obtention) :

Date d'entrée en formation :

Formation en parcours complet : oui non

Formation par la voie de l'apprentissage : oui non

Formation continue tout au long de la vie en situation d'emploi : oui non

Formation en parcours partiel : oui non

Observations :

Cachet de l'établissement de formation

Signature du responsable de formation

II - ORGANISATION DES DOMAINES DE FORMATION

La formation se décompose en cinq domaines de formation correspondant aux cinq blocs de compétences :

Formation en établissement :

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements.

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements.

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements.

Formation pratique :

Pour un parcours complet, la formation pratique de 840 heures (24 semaines) est répartie sur deux stages au moins couvrant les cinq blocs de compétences.

Pour un parcours partiel, la durée de la formation pratique varie en fonction du nombre de blocs de compétences à valider. Pour un bloc de compétences, la durée de la formation pratique s'élèvera à 168 heures. En parcours partiel, le stagiaire devra effectuer a minima un stage.

Chaque stage doit faire l'objet d'une évaluation.

Les stagiaires en parcours de formation continue tout au long de la vie et en situation d'emploi d'accompagnant, effectuent une période de formation pratique d'au moins 140 heures sur un site qualifiant et portant sur l'ensemble des compétences à valider par le stagiaire.

III - ALLÈGEMENTS ET/OU VALIDATIONS DE BLOCS DE COMPETENCE

III.1 Diplômes ou titres admis en équivalence obtenus : (joindre les photocopies)

III.1.1 Dispenses des blocs de compétences de formation et de certification pour les candidats bénéficiant de dispenses

Diplômes – titres - certificats	Année et lieu d'obtention	Bloc de compétences validé

III.1.2 Validation des blocs de compétences :

Pour les candidats qui ont déjà obtenus un ou plusieurs blocs de compétence du DEAES par la voie de la VAE ou par la voie de la formation

- S'ils ont validé le cas échéants certains domaines de compétences rattachés aux certifications mentionnées ci-dessous, application du tableau de correspondance contenu en annexe VI de l'arrêté du XX 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, pour : les candidats ayant intégré la formation suite à un parcours interrompu pour accéder au DEAMP, DEAVS, à partir du 31 janvier 2023
- les candidats ayant interrompu leur parcours de formation pour accéder au DEAES relevant des anciennes dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles et intégré la formation au DEAES à partir du 31 décembre 2023
- les candidats ayant interrompu leur parcours de validation des acquis de l'expérience pour accéder au DEAES relevant des anciennes dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles et intégré la formation au DEAES à partir du 31 aout 2022

Blocs de compétences validés	Date du jury	Lieu de délivrance
Bloc 1		

Bloc 2		
Bloc 3		
Bloc 4		
Bloc 5		

Je soussigné(e) agissant en qualité de directeur de l'établissement de formation certifiée que a bénéficié des validations et allègements référencés ci-dessus.

Signature

Cachet de l'établissement d'accueil

III.2 Détermination du parcours de formation pour les candidats en parcours partiel (bénéficiant de dispenses, allègements, validations antérieures)

III.2.1 Formation théorique (*précisez le nombre d'heures par domaine de formation*)

Observations :

Domaine de formation	DF1	DF2	DF3	DF4	DF5	TOTAL
Parcours complet (pour mémoire)	112 heures	91 heures	105 heures	147 heures	91 heures	546 heures
Parcours partiel						

Observations :

III.2.2 Formation pratique (*précisez le nombre d'heures par blocs de compétences*)

Blocs de compétences	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
Parcours partiel					

Observations :

IV - ÉVALUATION DU PARCOURS DE FORMATION

L'évaluation de chacun des blocs de compétences se déroule au sein de l'établissement et sur les lieux de stages.

Il importe que le livret de formation du candidat qui doit être complété par l'établissement de formation avant d'être transmis à la Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) soit dupliqué avant cette transmission.

Ce document doit permettre d'identifier le parcours du stagiaire et d'apprécier son aptitude dans chacun des blocs de compétences.

Il doit être signé par le ou les notateurs et cosigné par le responsable de formation.

Ce document reste un document préparatoire communiqué au stagiaire, avant sa communication au président de jury du diplôme.

Domaine de formation 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne

**IV.
1
Eva**

évaluation de la formation théorique

Présentation d'un dossier de pratique professionnelle

Note sur 20 :

Appréciation générale par le responsable de la formation

Nom et signature du responsable de la formation :

Récapitulatif domaine de formation 1

Appréciation générale par le responsable de formation

Nom et signature du responsable de la formation :

Domaine de formation 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

Epreuve orale : étude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne

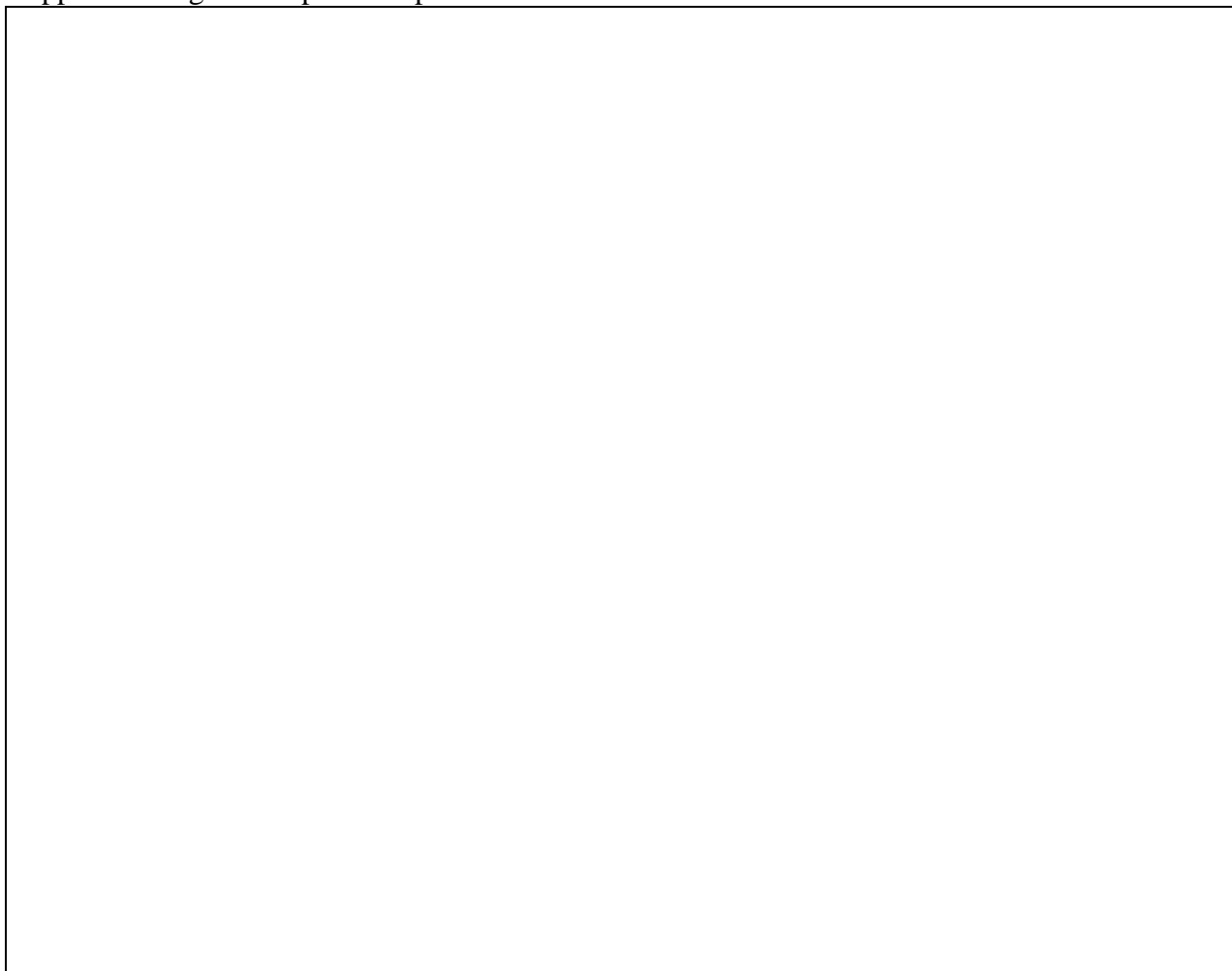
Note sur 20 :

Appréciation générale par le responsable de la formation

Nom et signature du responsable de la formation :

Récapitulatif domaine de formation 2

Appréciation générale par le responsable de la formation



Nom et signature du responsable de la formation

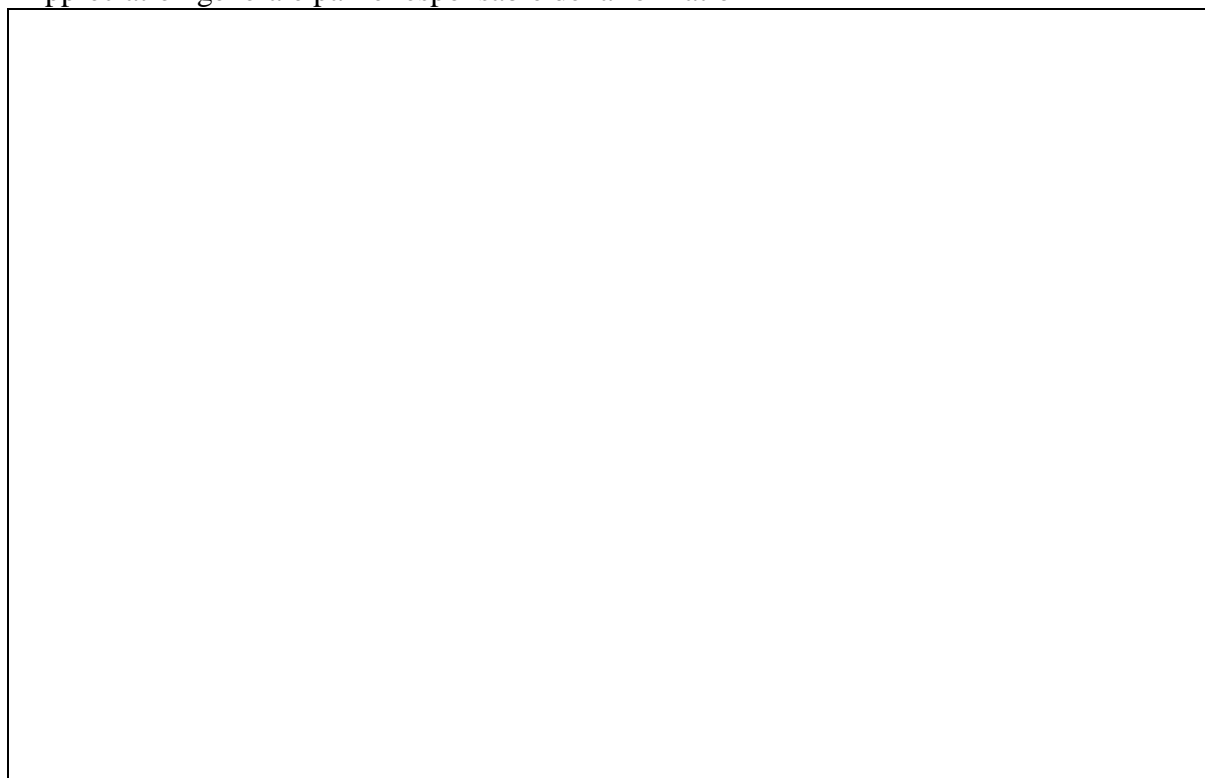
Domaine de formation 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à élaborer un projet favorisant la vie sociale et citoyenne de la personne et à le promouvoir de manière claire mais aussi d'évaluer sa capacité à communiquer avec l'environnement de la personne et soutenir l'expression des personnes accompagnées.

Note sur 20 :

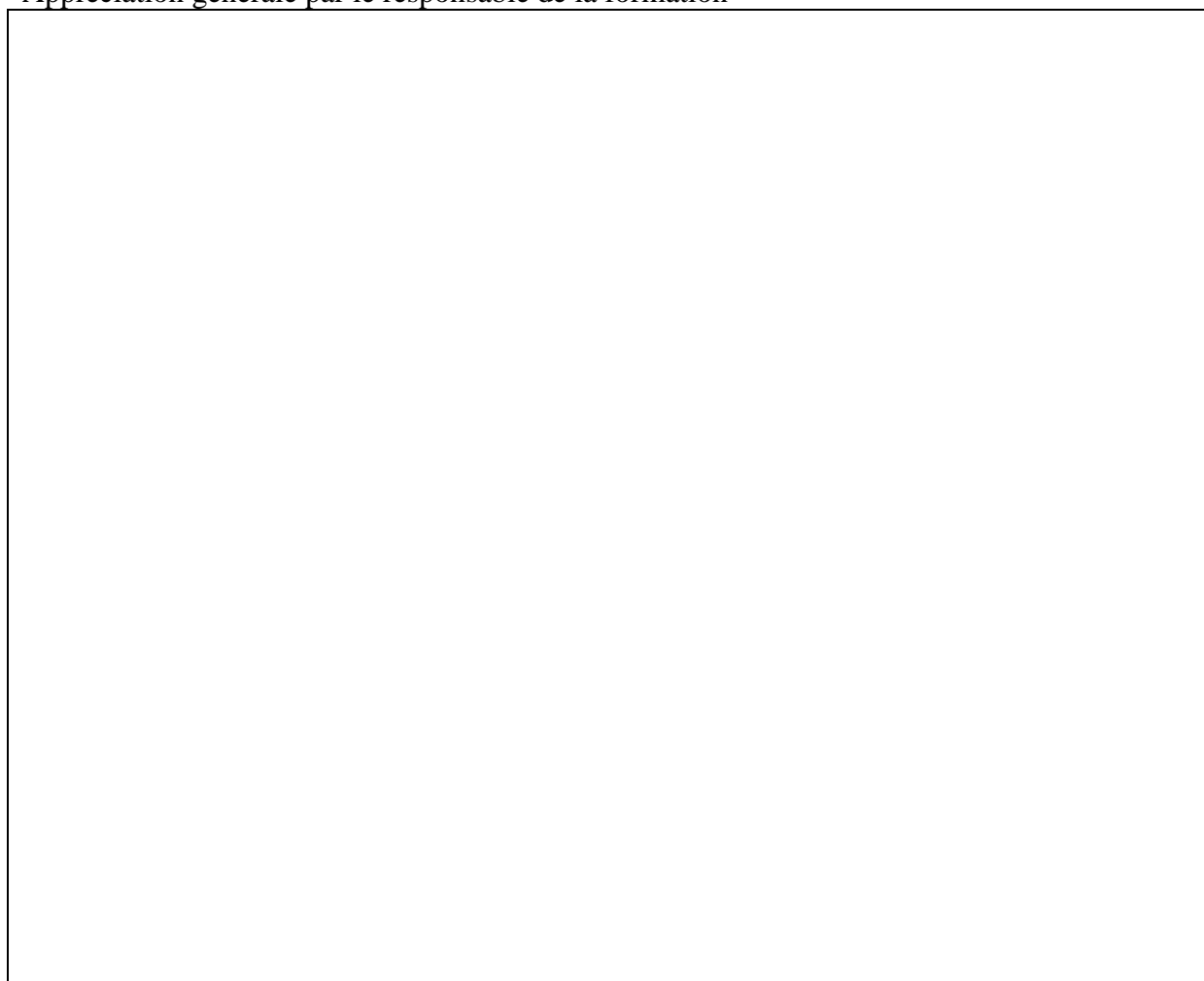
Appréciation générale par le responsable de la formation



Nom et signature du responsable de la formation :

Récapitulatif Bloc de compétence 3

Appréciation générale par le responsable de la formation



Nom et signature du responsable de la formation

Domaine de formation 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne

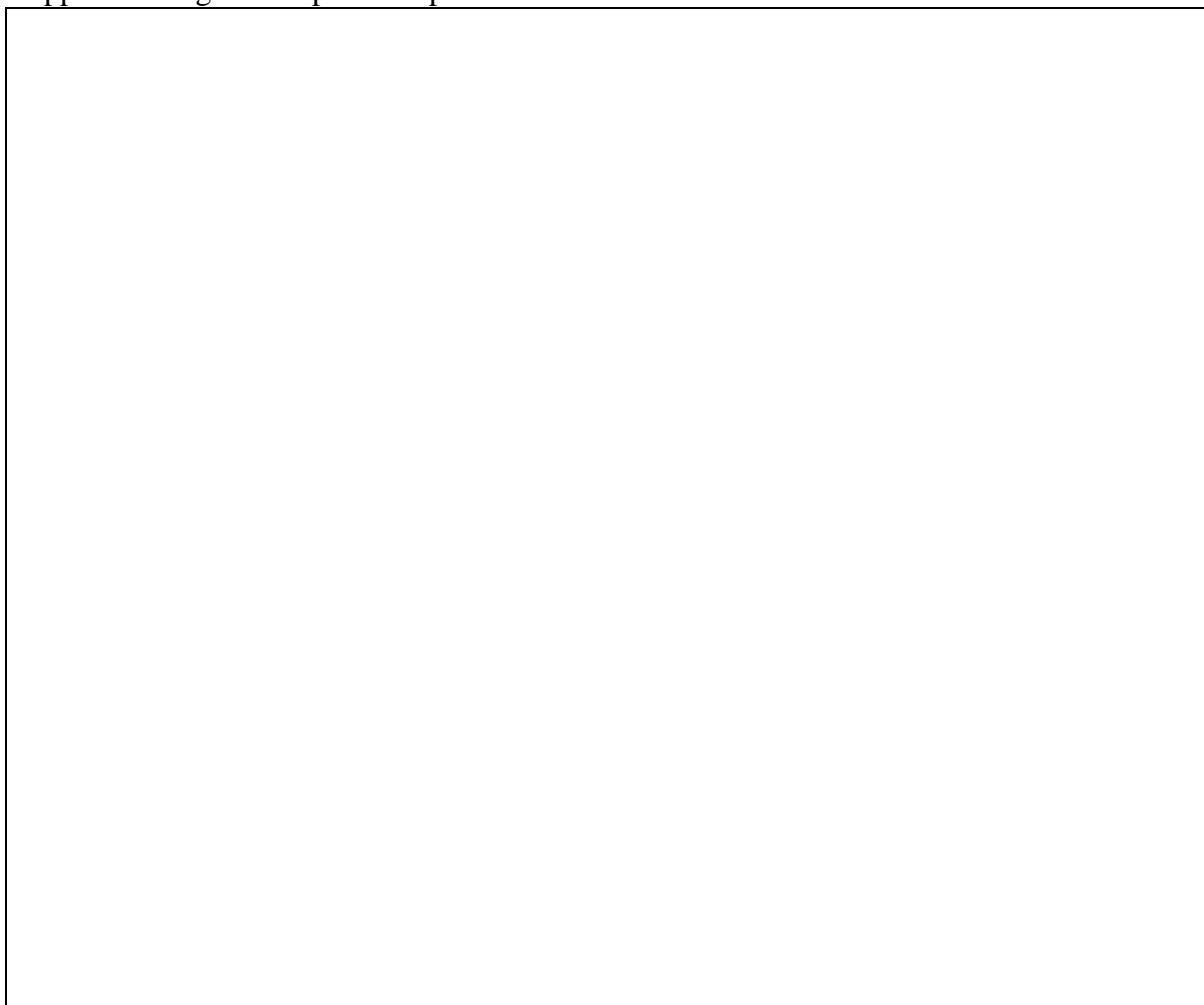
Note sur 20 :

Appréciation générale par le responsable de la formation

Nom et signature du responsable de la formation :

Récapitulatif Bloc de compétence 4

Appréciation générale par le responsable la formation



Nom et signature du responsable de la formation

Domaine de formation 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation

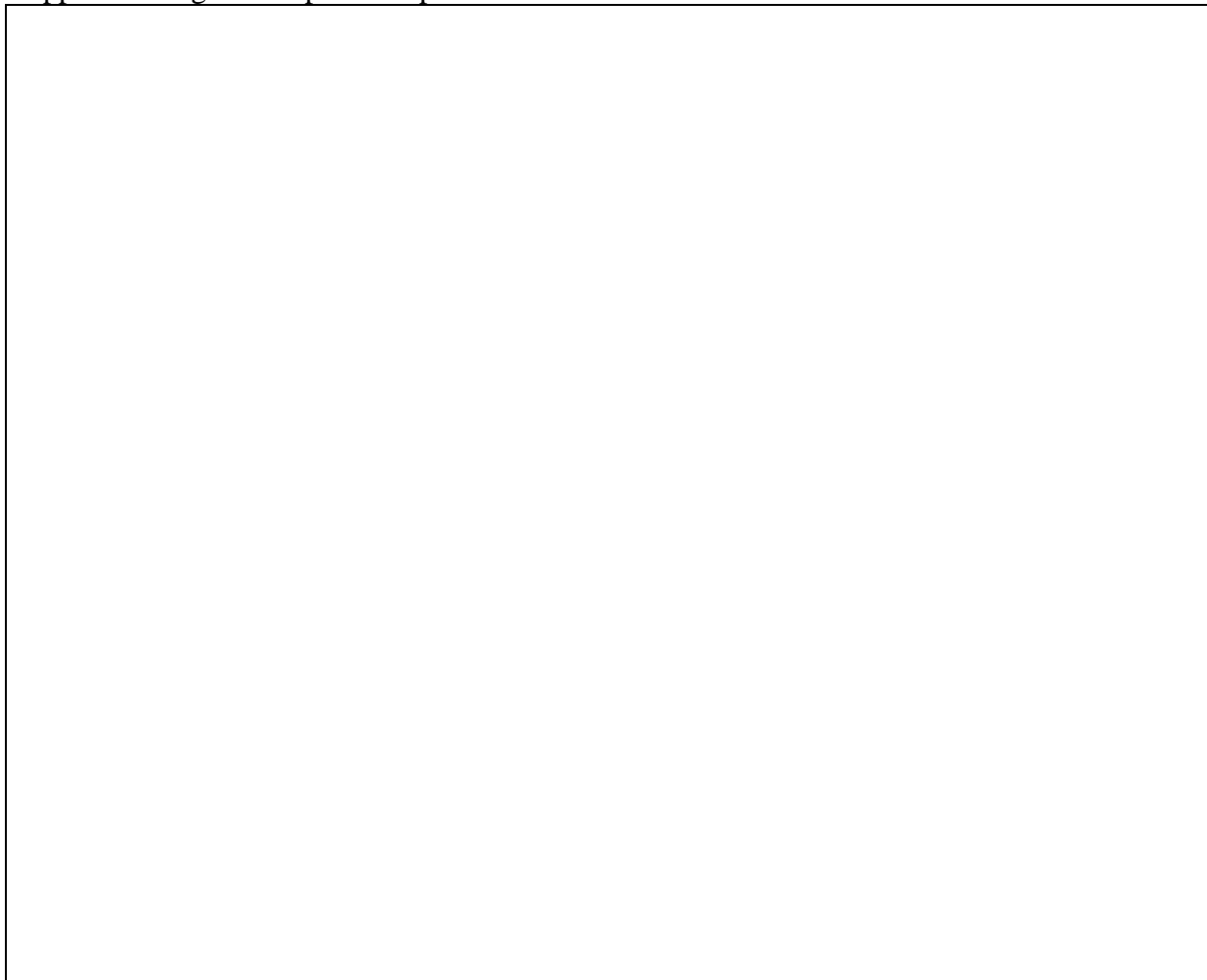
Note sur 20 :

Appréciation générale par le responsable de la formation

Nom et signature du responsable de la formation

Récapitulatif Bloc de compétence 5

Appréciation générale par le responsable de la formation



Nom et signature du responsable de la formation :

IV.2 Evaluation de la formation pratique

Stage n° XX (fiche à reproduire en tant que de besoin)

**DIPLÔME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE**

Nom et adresse de l'établissement de formation en travail social :

Dates : du au

Prénom et nom du stagiaire :

Nombre d'heures :

Durée des absences (nombre d'heures)

La grille d'évaluation est remplie, autant que faire se peut, en présence du stagiaire afin de lui permettre d'identifier ses points forts et ses axes d'amélioration lors de la poursuite de son cursus de formation.

Si elle n'a pu être remplie en présence du stagiaire, préciser les modalités de transmission de cette grille, afin qu'il puisse en prendre connaissance et en échanger le cas échéant :

Note à l'attention du référent professionnel :

Afin de se voir délivrer le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, le candidat doit avoir mobilisé et acquis toutes les compétences listées ci-dessous lors de la réalisation de ses stages ou le cas échéant lors d'adaptations pédagogiques proposées par l'établissement de formation.

Pour chacune des compétences, les indicateurs d'acquisition des compétences portés par le référentiel de certification sont indiqués pour mémoire.

Si le candidat n'a pas acquis ou mobilisé ces compétences au cours de la formation pratique, il ne pourra lui être délivré le diplôme. Il devra alors réaliser un complément de formation.

Il en est de même pour l'acquisition des blocs de compétence de manière indépendante. Le candidat doit avoir mobilisé et acquis toutes les compétences rattachées au(x) bloc(s) de compétence qu'il souhaite valider.

Ce document doit donc être rempli de manière rigoureuse car il pourra être consulté lors du jury plénier à la demande de ses membres.

Bloc de compétences 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne				
1- Analyse de la situation et des besoins de la personne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les informations pertinentes sont recherchées de manière adaptée • Les besoins de la personne et ses attentes sont identifiés. • Les différentes composantes qui peuvent constituer la situation de la personne sont repérées : l'autonomie, les ressources, les capacités physiques et psychiques et les fragilités. • Les changements liés à l'état de la personne sont repérés et transmis de manière adaptée 				
2- Accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les activités d'accompagnement de la personne prennent en compte les informations recueillies et l'ensemble des besoins et attentes de la personne. • L'attitude du stagiaire est bienveillante et respectueuse de la personne dont elle favorise l'expression • Le consentement de la personne est recherché et respecté dans la limite des risques pour elle-même • Le rythme de la personne est respecté • L'accompagnement est réalisé en associant la personne en fonction de ses capacités et de ses souhaits • Les réactions et expressions de la personne sont prises en compte • Les gestes d'accompagnement employés sont adaptés à la situation de la personne, respectueux de sa dignité et réalisés avec assurance • Les choix et les ajustements des interventions sont pertinents • Les interventions sont réajustées et priorisées en fonction des données recueillies tout au long de l'accompagnement 				
3- Participation au maintien/développement de l'autonomie de la personne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Pour rappel les indicateurs d'acquisition de la compétence sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le degré d'autonomie de la personne est correctement identifié • Le choix des activités d'accompagnement de la personne est adapté • La personne est sollicitée dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans la gestion de son quotidien en fonction de son degré d'autonomie et de ses choix • Les ressources et capacités de la personne sont mobilisées pour maintenir/développer ses acquis • Les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage sont utilisés de manière adaptée 				
4- Prévention des risques de la vie quotidienne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis

Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les situations à risque pour la personne sont identifiées et les informations sont transmises • Les situations de maltraitance pour la personne sont repérées et les informations sont transmises • Des mesures de prévention sont mises en œuvre et proposées 				
5-Respect des règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques dans l'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Le confort, la pudeur, l'intimité et la dignité de la personne sont respectés lors de l'activité • Les règles de confidentialité sont respectées • Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées de manière adaptée lors de l'accompagnement • Le stagiaire se présente et établit une communication adaptée à la personne tout au long de la réalisation des actes et activités 				

Bloc de compétences 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité				
1- Organisation des activités	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les activités sont hiérarchisées et priorisées de manière adaptée • Les activités sont réajustées de manière pertinente lorsque cela est nécessaire 				
2- Règles d'hygiène, de sécurité de base et de tri-sélectif dans l'entretien du cadre de vie de la personne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées de manière adaptée • Les règles de tri-sélectif sont respectées • Le choix de la personne est respecté dans la limite des risques pour elle-même ; le stagiaire réfère de ce type de situation 				
3- Adaptation de l'action au lieu d'intervention et à la personne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation des activités est adaptée aux habitudes de vie de la personne • L'aménagement du cadre de vie de la personne est respecté • Les adaptations du cadre de vie sont proposées de manière appropriée • Le consentement de la personne est recherché et respecté dans la limite des risques pour elle-même • Les moyens permettant une intervention en sécurité sont mobilisés • Les interventions sont mises en œuvre dans le respect des demandes de la personne 				
4- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis

<p>Les indicateurs d'acquisition de la compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités d'accompagnement de la personne prennent en compte les informations recueillies et l'ensemble des besoins et attentes de la personne • L'attitude du stagiaire est bienveillante et respectueuse de la personne dont elle favorise l'expression • Le consentement de la personne est recherché et respecté dans la limite des risques pour elle-même • Le rythme de la personne est respecté • L'accompagnement est réalisé en associant la personne en fonction de ses capacités et de ses souhaits • Les réactions et expressions de la personne sont prises en compte • Les gestes d'accompagnement employés sont adaptés à la situation de la personne, respectueux de sa dignité et réalisés avec assurance • Les choix et les ajustements des interventions sont pertinents • Les interventions sont réajustées et priorisées en fonction des données recueillies tout au long de l'accompagnement 				
<p>5-Respect des règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques dans l'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne</p>	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<p>Les indicateurs d'acquisition de la compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le confort, la pudeur, l'intimité et la dignité de la personne sont respectés lors de l'activité • Les règles de confidentialité sont respectées • Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées de manière adaptée lors de l'accompagnement • Le stagiaire se présente et établit une communication adaptée à la personne tout au long de la réalisation des actes et activités 				

Bloc de compétences 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne				
1- communication avec la personne et son entourage	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<p>Les indicateurs d'acquisition de la compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'attitude du stagiaire est bienveillante, rassurante et respectueuse de la personne et de son entourage • Le langage du stagiaire est professionnel et les modes de communication sont adaptés à la personne et à son entourage • Les règles de confidentialité sont respectées • La communication et les échanges prennent en compte la demande de la personne et ses besoins, ainsi que l'expression de ses émotions • Les informations et conseils donnés sont adaptés à la personne et à son entourage 				
2- Soutien et facilitation de l'expression des personnes accompagnées	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis

Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins de communication et les facteurs la favorisant ou la limitant sont identifiés • Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre de manière adaptée • La famille et l'entourage sont pris en compte dans l'accompagnement à la vie sociale de la personne 				
3- Activités collectives	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins, les potentiels et les centres d'intérêt de la personne ou du groupe sont identifiés et pris en compte • Les choix de la personne sont respectés ; le consentement de la personne est recherché et respecté. • Les ressources de la personne et du groupe et les moyens à disposition sont identifiés et mobilisés • Les activités de groupes sont organisées et conduites pour faciliter la vie sociale des participants, maintenir/développer leurs acquis et favoriser leur bien-être • Les activités proposées s'inscrivent dans le projet de la personne et du service 				
4- Prévention des risques dans la réalisation des activités de groupe	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les situations à risque pour la personne et le groupe sont repérées et les informations sont transmises • Les situations de maltraitance pour la personne au sein du groupe sont repérées et les informations sont transmises • Des mesures de prévention sont mises en œuvre/proposées. 				

Bloc de compétences 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention				
1- Positionnement professionnel	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre d'intervention est compris • Le stagiaire établit une communication professionnelle adaptée en direction des personnes et des membres de l'équipe • Le positionnement du stagiaire est professionnel et adapté • Les interventions du stagiaire sont réalisées dans la limite du champ d'intervention de l'accompagnant éducatif et social • Les règles de confidentialité sont respectées 				
2- Posture professionnelle	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • La posture du stagiaire est adaptée à son contexte d'intervention • Le stagiaire réajuste son comportement en fonction des circonstances et l'argumente 				

Bloc de compétences 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne				
1- Transmission des informations	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les données recueillies sont fiables et conformes à la situation de la personne • Les données respectent la protection de la personne et les règles de confidentialité • Les informations transmises sont pertinentes, hiérarchisées et fiables • Le vocabulaire utilisé est adapté • Les outils de transmission sont utilisés de manière adaptée 				
2- Complémentarité avec les autres intervenants	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux intervenants et leurs missions essentielles sont identifiés • La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'accompagnant éducatif et social et de celles des différents professionnels 				
3- Démarche qualité et gestion des risques	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les propositions d'actions d'amélioration faites par le stagiaire sont adaptées • Les actions menées sont conformes à la politique qualité du service ou de la structure • Le stagiaire identifie ses axes d'amélioration et les argumente 				
4- Travail en équipe	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Le travail en équipe est effectif et adapté • Les modalités de travail définies par le service ou la structure sont respectées • Les informations transmises par l'équipe sont prises en compte • Le travail est effectué dans le respect des attributions des autres intervenants • La bienveillance dans les relations professionnelles est adoptée 				
5- Prévention et gestion des risques pour le stagiaire lui-même	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Les indicateurs d'acquisition de la compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Les situations à risque pour le stagiaire et les autres sont identifiées et argumentées • L'information relative aux situations à risque est transmise de manière pertinente • Les mesures prises et les outils utilisés pour prévenir les risques identifiés sont adaptés compte tenu du champ d'intervention du stagiaire. 				

Appréciation générale :

Posture professionnelle, positionnement, respect, relations avec les personnes accompagnées et les membres de l'équipe, implication tout au long du stage, curiosité intellectuelle, dynamisme, capacités à proposer, ponctualité... :

Points positifs :

Axes d'amélioration :

Date :

Prénom, Nom, qualité du (des) référent(s) professionnel(s)
qui ont complété la grille d'évaluation de stage :

Signature du stagiaire :

Cachet du lieu de stage

Fiche de synthèse sur les compétences acquises par le candidat en stage ou par adaptation pédagogique

Ce document doit être complété par l'établissement de formation en travail social suite à la finalisation du parcours de formation pratique par le candidat et doit être porté à la connaissance du jury

Il est rappelé que pour délivrer le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, le candidat doit avoir mobilisé et acquis toutes les compétences listées ci-dessous lors des périodes de stage ou par adaptations pédagogiques proposées par l'établissement de formation.

Il en est de même pour l'acquisition des blocs de compétence de manière indépendante. Le candidat doit avoir mobilisé et acquis toutes les compétences rattachées au(x) bloc(s) de compétence qu'il souhaite valider.

Nom, prénom du candidat :

Nom de naissance :

Parcours de formation pratique :

	<u>Stage 1</u>	<u>Stage 2</u>	<u>Stage 3 (le cas échéant)</u>
Dates			
Type d'établissement ou de service (EHPAD, MAS, IME...)			
Nom et adresse			
Nombre d'heures de stage effectivement réalisées			

Bloc de compétences 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne			
	Non acquis	Acquis	
		En stage	Par adaptation pédagogique
2- Analyse de la situation et des besoins de la personne			
3- Accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne			
5- Participation au maintien et/ou au développement de l'autonomie de la personne			
6- Prévention des risques de la vie quotidienne			
7- Respect des règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques			

Bloc de compétences 2 : Entretien du cadre de vie de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité			
	Non acquis	Acquis	
		En stage	Par adaptation pédagogique
4- Organisation des activités			
5- Règles d'hygiène, de sécurité de base et de tri-sélectif dans l'entretien du cadre de vie de la personne			
6- Adaptation de l'action au lieu d'intervention et à la personne			
7- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne			
8- Respect des règles d'hygiène, de sécurité de base et des bonnes pratiques dans l'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne			

Bloc de compétences 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne			
	Non acquis	Acquis	
		En stage	Par adaptation pédagogique
5- Communication avec la personne et son entourage			
6- Soutien et facilitation de l'expression des personnes accompagnées			
7- Activités collectives			
8- Prévention des risques dans la réalisation des activités de groupe			

Bloc de compétences 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention				
	Non acquis		Acquis	
			En stage	Par adaptation pédagogique
3- Positionnement adapté en tant que professionnel				
4- Posture professionnelle adaptée au contexte d'intervention				

Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne				
	Non acquis		Acquis	
			En stage	Par adaptation pédagogique
6- Transmission des informations				
7- Complémentarité avec les autres intervenants				
8- Démarche qualité et gestion des risques				
9- Travail en équipe				
10- Prévention et gestion des risques pour le stagiaire lui-même				

S'agissant des compétences acquises par adaptation pédagogique, précisez, pour chacune d'entre-elles, la nature de ces adaptations :

Les raisons du recours à des adaptations pédagogiques en supplément des stages le cas échéant :

Appréciation générale portée par l'établissement :

Avis favorable

Avis réservé

Avis défavorable



Au regard du niveau d'acquisition des compétences

Date :

Le responsable de la formation :
Nom, prénom, signature

Le représentant de
l'établissement de formation en
travail social :
Nom, prénom, signature

V APPRECIATION GENERALE PAR LE RESPONSABLE DE LA FORMATION

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the general appreciation of the training by the responsible person.

Nom et signature du responsable de la formation :

ATTESTATION D'ASSIDUITE

Sous réserve des allègements de formation et des dispenses de certification dont il peut bénéficier, le candidat, pour pouvoir être présenté à la certification, doit avoir effectué l'ensemble du parcours de formation théorique et pratique prévu à l'arrêté du 1^{er} septembre 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

Observations (mentionner également les observations éventuelles du conseil de discipline)

Je, soussigné, (nom, prénom)

agissant en qualité de directeur de l'établissement de formation atteste que (nom, prénom)

a suivi avec assiduité la totalité du parcours de formation théorique et pratique conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social :

dont heures de formation théorique et heures de formation pratique¹

Fait à

Cachet de l'établissement

Le

Observations et signature du candidat

¹ Présence effective déduction faite des congés.

RECAPITULATIF VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCE

Blocs de compétences	Libellé de l'épreuve	Nature	Notation/validation formation pratique
Bloc de compétences 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne	Epreuve écrite- étude de cas pratique	Epreuve écrite	
	Présentation d'un dossier de pratique professionnelle évalué	Epreuve orale	
	Validation du stage	Evaluation formation pratiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Bloc de compétences 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne	Epreuve orale-	
	Validation du stage	Evaluation formation pratiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Bloc de compétences 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage	Epreuve orale-	
	Validation du stage	Evaluation formation pratiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Bloc de compétences 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne	Epreuve orale	
	Validation du stage	Evaluation formation pratiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation	Epreuve écrite	
	Validation du stage	Evaluation formation pratiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non